121149 (1)
546

ARREST
DE LA COUR
DU PARLEMENT,

CONCERNANT LE MANDEMENT
DE M. L'ARCHEVESQUE DE PARIS.

Du 13. *Juin* 1732.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1904

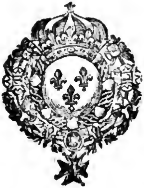

A PARIS,
Chez PIERRE SIMON, Imprimeur du Parlement, au bas de la ruë de la Harpe, à l'Hercule.

M DCC XXXII.

Digitized by Google

547

Digitized by Google

548

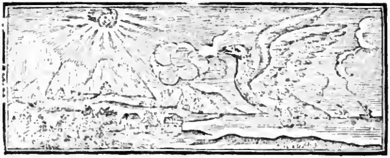

ARREST
DE LA COUR
DU PARLEMENT,

CONCÈRNANT LE MANDEMENT
DE M. L'ARCHEVESQUE DE PARIS.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

VEU par la Cour, toutes les Chambres assemblées, le Mandement qui a pour titre : *Mandement de Monseigneur l'Archevèque de Paris*, portant condamnation de plusieurs Libelles qui ont pour titre : *Nouvelles Ecclésiastiques*, en date du vingt-sept Avril

Digitized by Google

mil ſept cent trente-deux. Oüy les Gens du Roy, la matiere ſur ce miſe en déliberation :

LA COUR reçoit le Procureur General du Roy Appellant comme d'abus dudit Mandement, lui permet d'intimer ſur ledit Appel qui bon lui ſemblera, ſur lequel les Parties auront audiance au premier jour ; & cependant fait défenſes de mettre à execution ledit Mandement, d'en debiter ou diſtribuer aucuns Exemplaires ſous telle peine qu'il appartiendra, juſqu'à ce qu'autrement par la Cour il en ait été ordonné. FAIT en Parlement le treiziéme Juin mil ſept cent trente-deux. Signé, YSABEAU.

Digitized by Google